

Actes antisémites : un pourcentage est-il une information ? - Un chiffre de variation d'une année à l'autre risque d'être trompeur

vendredi 15 février 2019, par [LATTA Jérôme](#) (Date de rédaction antérieure : 14 février 2019).

Un seul chiffre, mis en avant par le ministre de l'Intérieur, a suffi à de nombreux médias pour qualifier d'« explosion » l'augmentation des actes antisémites en 2018. À l'examen, ces 74% invitent à une présentation plus circonspecte.

Sommaire

- [Une « explosion » sans mesure](#)
- [Lacunes méthodologiques](#)

Le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a déclaré, lundi 11 février, que « L'antisémitisme a progressé de 74% l'année écoulée » - avant que le communiqué du ministère ne précise que cette progression désignait les « actes antisémites » recensés en 2018.

L'annonce a été faite dans un contexte particulier. Celui des derniers mois : le mouvement des gilets jaunes, auquel est régulièrement reproché une composante antisémite ; celui des derniers jours : tag de croix gammée sur un portrait de Simone Veil, inscription sur la vitrine d'un magasin Bagelstein, vandalisme d'un mémorial pour Ilan Halimi. C'est d'ailleurs dans le cadre d'une cérémonie à Sainte-Geneviève-des-Bois, sur le site de ce vandalisme, que le ministre a livré le chiffre.

Ce contexte a certainement contribué à la teneur de la médiatisation du pourcentage. Les titres des sites d'information en ligne mobilisent en effet deux angles principaux : cette « augmentation de 74% » des actes antisémites (le ministre avait dit : « L'antisémitisme a augmenté de 74% ») ; sa traduction en « explosion » (France Info, Paris Match, Les Échos, RMC, Huffington Post, France Culture, La Croix, L'Express, LCI, Europe 1, Euronews, etc.).

Si le corps de nombreux articles apporte des éléments de compréhension, d'autres s'inscrivent dans un registre très dramatisant - soutenu par les citations de membres du gouvernement, d'associations et de diverses personnalités.

Une « explosion » sans mesure

En préambule, précisons une évidence : chacun de ces actes est insupportable en soi. C'est justement une des raisons pour lesquelles le traitement sous l'angle d'une variation, d'une année à l'autre, pose d'importants problèmes de méthodologie.

Cette variation tend d'abord à occulter le chiffre en valeur absolue, que l'on peine parfois à trouver dans les retombées. Soit 541. On peut d'abord estimer, même si cela mérite débat, que relativement

à une population de 67 millions d'habitants, les faits concernés sont (intolérables mais) marginaux [1]. On doit surtout affirmer que la variation de ce chiffre d'une année à l'autre est d'une portée très limitée, potentiellement trompeuse.

De fait, l'examen de cette donnée depuis l'année 2000 indique que :

- ses variations annuelles sont très importantes ;
- le chiffre a été plus élevé 9 fois (sur 19) ;
- le chiffre 2018 est en dessous de la moyenne (574) ;
- il est très en deçà des niveaux de 2014 (851) et 2015 (800).



Dès lors, parler de « déferlante » (RFI) et d'« explosion », donner à l'information une portée générale et le caractère d'une irrésistible progression (éditorial du *Monde* [2]) constitue une présentation problématique. C'est à peu près aussi pertinent que de tirer des conclusions sur la mortalité routière à partir d'un décompte mensuel.

C'est aussi accorder un poids trop important à un indicateur précieux, mais qui doit servir à l'instruction d'un dossier complexe plutôt qu'à des conclusions univoques. En l'occurrence, les chiffres témoignent beaucoup plus d'une permanence des actes antisémites sur plusieurs années - ce qui est en soi dramatique.

Leurs variations doivent notamment être examinées en fonction de facteurs contingents : les spécialistes soulignent par exemple les corrélations avec les événements au Proche-Orient. Elles doivent aussi l'être dans la durée, au moyen d'outils et d'enquêtes susceptibles d'approfondir l'analyse - quitte à rendre celle-ci plus complexe (lire, par exemple, « Mesurer l'antisémitisme contemporain : enjeux politiques et méthode scientifique », de Samuel Ghiles-Meilhac [3]).

Lacunes méthodologiques

On doit également tenir compte des limites de ces données. En matière de recensement de délits et de crimes, un biais est particulièrement connu : une hausse des plaintes peut traduire une baisse générale du seuil de tolérance envers certains actes, et masquer une baisse ou une constance effective.

Le site de France Inter rappelle ainsi ce qui a pu contribuer à cette progression : « Depuis 2018, l'accent a été mis sur la formation et la sensibilisation des agents à mieux prendre en compte, lors d'une plainte, le caractère raciste, antisémite ou xénophobe d'une agression. Depuis l'été dernier, on peut ainsi rédiger une pré-plainte en ligne pour ces faits, ce qui n'était pas possible avant. La communauté juive a aussi été sensibilisée à l'importance de tout signaler, même une injure, même un tweet, de ne rien laisser passer ».

D'autres réserves méthodologiques [4], inhérentes à cet outil-là (mais qui ne l'invalident pas), tiennent à la qualification, la collecte et la validation des faits. Paradoxalement, l'attention exclusive au total des « actes antisémites » ne permet pas de relever des évolutions a priori plus inquiétantes, comme la forte hausse dans la sous-catégorie des violences sur les personnes, de 30 à 81... [5]

En somme, cette augmentation de 74% n'est pas en elle-même une information, malgré son objectivité apparente. La présenter comme telle quand même, sans pondération ni mise en perspective, est de rigueur chez les politiques [6] ou les militants [7]. C'est plus problématique de la part des médias - même si, dans un second temps, les articles publiés ont apporté nuances et éléments de compréhension.

Les formats journalistiques, la contrainte de produire en continu et de susciter de l'intérêt, la duplication des dépêches d'agence ne favorisent pas les réflexes de prudence, mais c'est probablement tout une culture méthodologique qui fait régulièrement défaut au traitement médiatique dominant de ce genre de données.

On peut, de ce point de vue, s'en remettre à la conclusion d'un article du *Figaro* [8] : « Sur fond de chiffres imparfaits, l'antisémitisme apparaît plus que jamais comme un phénomène protéiforme et complexe ». Le caractère émotionnel du débat, la gravité des faits, la nécessité d'une grande vigilance à leur égard ne devraient pas empêcher de chercher à en prendre la juste mesure.

[1] Un élément de pondération important réside dans le rapport à la population des juifs français (elle-même difficile à évaluer). *Le Monde* note que « les juifs sont la cible à eux seuls de plus de 50% des violences racistes, alors qu'ils représentent à peine 1% de la population française ».

[2] Francis Kalifat, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) indique à tort, dans une interview à France Info, le chiffre de 183 agressions sur des personnes, au lieu de 81, ce qui le conduit inversement... à minorer leur augmentation réelle (il parle de +89% au lieu de +170%).

[3] L'annonce a été faite par le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner dans le contexte sensible évoqué, mais aussi en faisant abstraction des autres enseignements du « bilan statistique annuel des actes racistes, antisémites, antimusulmans et antichrétiens » publié à ce moment.

[4] On se souvient ainsi qu'un chercheur-militant sur les questions d'islamophobie avait accordé un crédit sans réserve à ce bilan quand il s'était agi de déplorer une hausse des actes anti-musulmans, mais avait émis les plus grandes réserves quand il avait indiqué leur diminution.

P.-S.

- MEDIAPART. LE BLOG DE JÉRÔME LATTA. 14 FÉVR. 2019 : <https://blogs.mediapart.fr/jerome-latta/blog/140219/actes-antisemites-un-pourcentage-est-il-une-information-0>

Notes

[1] Un élément de pondération important réside dans le rapport à la population des juifs français (elle-même difficile à évaluer). *Le Monde* note que « les juifs sont la cible à eux seuls de plus de 50% des violences racistes, alors qu'ils représentent à peine 1% de la population française ».

[2] https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/02/12/antisemitisme-une-inquietante-resurgence_5422441_3232.html

[3] <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2015-2-page-201.htm>

[4] https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/02/12/actes-antisemites-et-islamophobes-u-n-decompte-hasardeux_5422565_4355770.html

[5] Francis Kalifat, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) indique à tort, dans une interview à France Info, le chiffre de 183 agressions sur des personnes, au lieu de 81, ce qui le conduit inversement... à minorer leur augmentation réelle (il parle de +89% au lieu de +170%) :

https://www.francetvinfo.fr/societe/religion/l-augmentation-des-actes-antisemites-est-le-symptome-d-une-societe-malade-estime-le-crif_3186895.html

[6] L'annonce a été faite par le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner dans le contexte sensible évoqué, mais aussi en faisant abstraction des autres enseignements du « bilan statistique annuel des actes racistes, antisémites, antimusulmans et antichrétiens » publié à ce moment.

[7] On se souvient ainsi qu'un chercheur-militant sur les questions d'islamophobie avait accordé un crédit sans réserve à ce bilan quand il s'était agi de déplorer une hausse des actes anti-musulmans, mais avait émis les plus grandes réserves quand il avait indiqué leur diminution.

[8] <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2019/02/12/01016-20190212ARTFIG00218-comment-sont-calculés-les-chiffres-de-l-antisemitisme.php>